



Obligation d'enlever la veranda du balcon - copropriété

Par **melda68**, le **21/05/2015** à **23:02**

bonsoir,

Nous avons acheté un appartement au 2e étage avec balcon + veranda, le problème c'est que le syndicat, suite à la décision de l'assemblée générale de 2014, va effectuer des travaux sur l'aspect extérieur de l'immeuble. Le syndicat, nous a dit, qu'ils peuvent demander d'enlever la vitre du balcon (veranda), mais nous ne voulons pas l'enlever, ou bien nous souhaitons le remettre après les travaux. Que peut-on faire, quels sont nos droits ? peuvent-ils nous imposer de l'enlever?? ou nous interdire de le remettre?? pour le remettre faut-il une autre autorisation de l'assemblée générale?

merci pour votre réponse.

Par **domat**, le **22/05/2015** à **00:04**

bjr,

l'installation de cette véranda a-t-elle été autorisée par votre A.G. ?

depuis quand est-elle installée ?

êtes-vous le seul concerné ?

cdt